

# Un cadeau au directeur des impôts

« PÈRES NOËL SOLIDAIRES ! Ras la hotte ! ». Placardé sur un agent des finances publiques déguisé en père Noël, ce message aurait dû être vu hier matin par le directeur départemental des services fiscaux, Noël Claudon. Il attendait les syndicats pour un comité technique local à 9 h. Mais au même moment, l'intersyndicale piétinait encore au pied de l'hôtel des finances avec la ferme intention d'envahir le lieu de la réunion qu'elle allait de toute façon boycotter.

Répétée depuis plusieurs années, l'opération ne s'est pas déroulée comme prévu. Le comité technique a semblé-t-il être refermé aussi vite qu'il a été ouvert. Qu'à cela ne tienne, les militants et leur Père Noël grimpent jusqu'au 8e étage avec la ferme intention de rencontrer leur directeur. Ils ont un cadeau à lui offrir. Un jeu de « La bonne paie », avec ce sous-titre imprimé sur la tranche et le dessus du couvercle par le fabriquant : « qui paiera la facture ? »

Celle qu'évoque l'intersyndicale CFDT-Solidaires-CGT-FO avec un peu d'humour est avant tout sociale. Les agents refusent la suppression de 14 emplois en Meurthe-et-Moselle, décidée le 27 novembre. Une date marquée par une journée de grève (suivie à près de 35 %) pour marquer un premier désaccord.

Les syndicats ont additionné les pertes d'effectifs depuis 10 ans dans le département. Leur total est de près de 300 disparitions de postes



■ Une manifestation et une boîte de jeu : deux cadeaux offerts par les syndicats hier au directeur des services fiscaux. Photo Denis MOUSTY

en Meurthe-et-Moselle.

À l'échelon national, la réduction des effectifs a entraîné la suppression de 24.000 postes dans la même décennie. 2.023 sont encore annoncées à travers le pays en 2013.

## Une dizaine, pas plus

Au regard de l'intersyndicale, cette diminution du nombre des agents contribue à une dégradation des

conditions de travail et de la qualité du service public. Une phrase si souvent entendue qu'elle tiendrait presque du refrain. Elle est pourtant une réalité sur le terrain où les petites représentations des services fiscaux sont contraintes de réduire leurs horaires d'accueil du public pour faire face à la charge de travail alors que la législation fiscale est de plus en plus complexe pour les contribuables

dont une partie verra sa facture d'impôts augmenter par les effets progressifs d'une loi de finance de 2008. Elle instaure en effet une suppression de l'avantage de la demi-part pour les veufs et veuves en charge de famille et les parents divorcés.

C'est notamment de ces problèmes que les protestataires auraient voulu soulever devant leur directeur. Ils sont restés aux portes de ses

bureaux. Le fait pour Noël Claudon de limiter le contact à une délégation d'une dizaine de militants, a douché l'enthousiasme du groupe près de cinq fois plus important.

L'intersyndicale estime pour sa part qu'il s'agit là d'une forme déplaisante du dialogue social. Il n'est pas impossible que cet incident l'ait rompu pour plusieurs mois.

Frédéric CLAUSSE